

Agreste Corse

Octobre 2001

Recensement Agricole



CIVAM DE LA REGION CORSE

Viticulture



En 2000, la part des vins de qualité – vins d'appellation et vins de pays – atteint plus de 80 % des volumes vinifiés en Corse. Depuis 1988, on assiste à un fort développement des vins de pays qui rassemblent la moitié des volumes. L'orientation qualitative de la production viticole se confirme à travers une restructuration massive du vignoble. Les variétés locales, garant de l'originalité et de la qualité dominent en vins AOC. L'introduction de variétés qualitatives issues de grandes régions viticoles françaises assure une meilleure adaptation aux différents marchés en vins de pays.

La taille des exploitations viticoles augmente, elle est en moyenne de 19 ha.

Les domaines de plus de 30 hectares cultivent plus de la moitié du vignoble corse.

La concentration géographique reste aussi très marquée : 4 hl sur 5 sont vinifiés en côte orientale et Marana-Casinca.

Plus de qualité, concentration des surfaces

Le vignoble corse a subi deux décennies d'arrachages massifs, mais il se stabilise depuis 1995 (*enquête viticole régionale*).

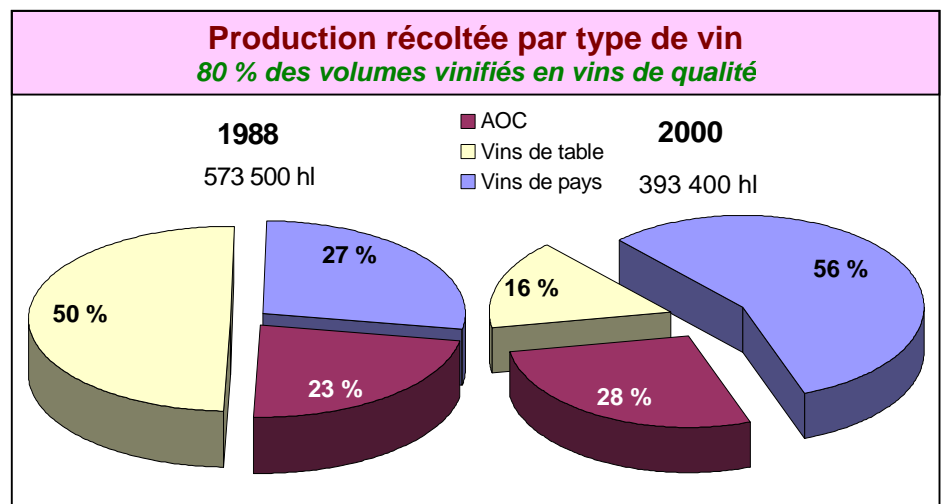
De profonds bouleversements se sont produits depuis la fin des années 1980. En effet, l'orientation qualitative s'est confirmée et d'importants efforts de reconversion ont été entrepris.

Cette évolution est visible à travers la restructuration du vignoble. La plantation de variétés qualitatives locales ou originaires de grandes régions viticoles françaises s'est fait au détriment des cépages introduits au

début des années 1960 et destinés à la production de masse. La palette des vins disponibles a, de ce fait, connu de profondes modifications. Les volumes de vins AOC et vins de pays ont vu leur part fortement augmenter au détriment des vins de table.

En 2000, sur une production totale de 393 400 hl vinifiés les vins de pays représentent 56 % et les vins AOC, près de 28 %, contre 16 % seulement pour les vins de table.

En 1988, les vins de table représentaient 50 % de la production, les vins de pays 27 % et les AOC 23 %.



Source : AGRESTE- Recensement viticole 2000



Zooms

- Les cépages (p.2)
- La concentration des exploitations (p.3)
- Les régions viticoles (p.3)

Des cépages originaux et rajeunis

Un nouvel engouement apparait pour le Merlot, la Syrah, le Pinot noir et le muscat petits grains. Même si le Nielluccio est le cépage le plus planté ces dix dernières années, ces quatre cépages sont en fort développement. Le Cinsaut, le Carignan, mais aussi le Cabernet Sauvignon et le Chardonnay suscitent actuellement moins d'intérêt de la part des producteurs.

En AOC

Sur une superficie de 3 765 ha cultivés en AOC, le Nielluccio représente

Un recensement viticole en 2000

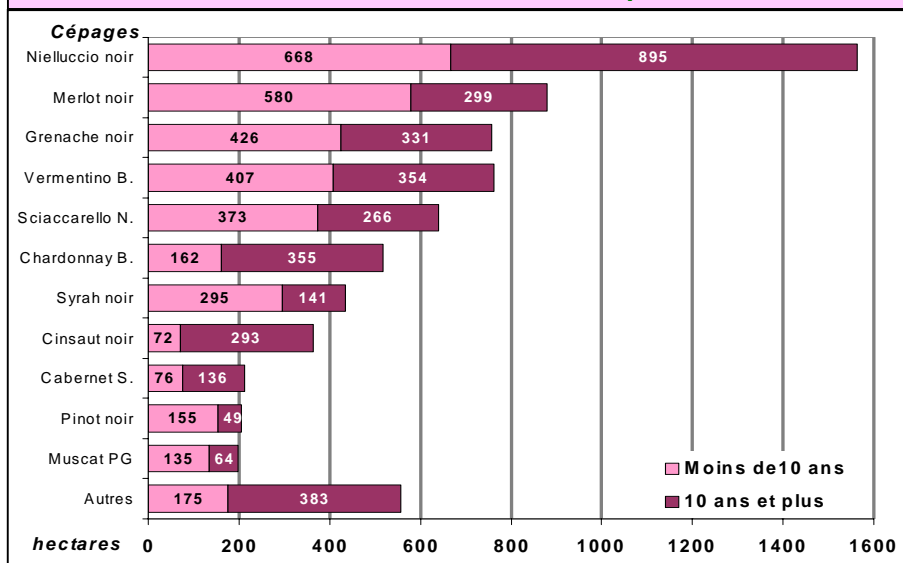
Le recensement viticole 2000 concerne tous les producteurs ayant commercialisé leur récolte, soit directement sur l'exploitation, soit par l'intermédiaire d'une coopérative. Les thèmes traités concernent la production totale récoltée pour la cuve en 2000, les modes de commercialisation de la récolte 1999 pour ceux qui commercialisent directement leur production de vin. Enfin, une situation des « lots » au 1^{er} septembre 2000 a été réalisée, grâce à la mise à jour du casier viticole informatisé de chaque viticulteur. La notion de lot correspond aux parcelles de même cépage, de même année de plantation, de même « vocation » : 4 463 lots en 2000 en Corse. Chaque lot est classé dans l'appellation revendicable la plus haute possible de la parcelle.

La répartition de ces surfaces correspond donc aux surfaces maximales « potentielles » en AOC et vins de pays. Le viticulteur, ou la coopérative, peut en effet décider de produire des vins de pays et non des AOC par exemple, selon les conditions du marché. Il en est de même entre les vins de pays et les vins de table. **Les volumes déclarés ici correspondent aux vœux des viticulteurs au moment du passage des enquêtes, soit entre octobre 2000 et février 2001. Elles sont distinctes des volumes finalement agréés par catégorie.**

Une exploitation agricole est une unité économique ayant une gestion indépendante et qui répond à des critères de dimension. En vigne, les critères sont de 10 ares de vigne à appellation et de 20 ares de vigne de consommation courante.

Encépagement des exploitations viticoles

La moitié des surfaces renouvelées depuis dix ans



Source : AGRESTE- Recensement viticole 2000

35 % des surfaces. On retrouve ensuite le Vermentino, avec 17 %, cépage blanc qui règne en maître. Le Sciaccarello (15 %) et le Grenache (14 %) constituent les deux autres cépages de base des AOC rouges et rosés. La Syrah, cépage en développement représente 7 % du vignoble AOC alors qu'il ne représentait que 2 % en 1988. Ces 5 variétés principales se sont développées au détriment du Carignan et du Cinsaut qui ne représentent plus actuellement que 9 % contre 26 % en 1988.

En vin de pays

Avec 3 078 ha, les vins de pays représentent la deuxième production en superficie mais la première en volume. L'encépagement se démar-

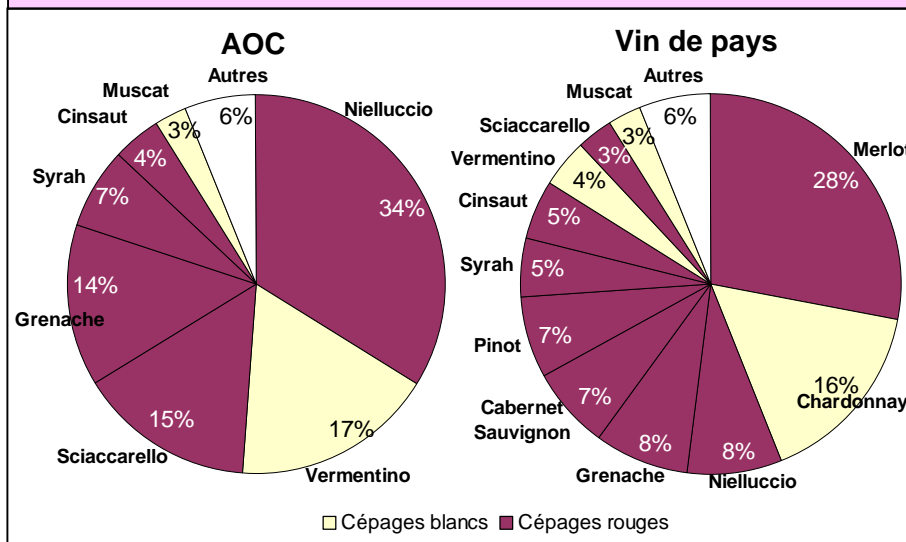
que de celui des AOC avec des cépages corses très minoritaires (Nielluccio 8 %, Vermentino 4 % et Sciaccarello 3 %) Les cépages d'introduction récente occupent les plus grandes surfaces. Ce sont le Merlot en rouge avec 28 % et le Chardonnay en blanc avec 16 % qui dominent. Suivent le Nielluccio 8 %, le Grenache 8 %, le Cabernet Sauvignon 7 %, le Pinot noir 7 %, la Syrah 5 %. Les 18 % restants montrent la quasi-disparition de l'Ugni blanc, de l'Alicante Bouschet et du Carignan ainsi que le faible pourcentage de Cinsaut (5 %).

En vin de table

Les faibles superficies déclarées en vins de table (162 hectares) at-

Cépages par type de production

Les cépages traditionnels surtout en AOC



Source : AGRESTE- Recensement viticole 2000

tent l'orientation de qualité pris par les viticulteurs. On y retrouve le Cinsaut majoritaire 38 %, le Nielluccio 25 % et le Vermentino 12 %. Viennent ensuite le Carignan 9 % et l'Alicante Bouschet 8 %.

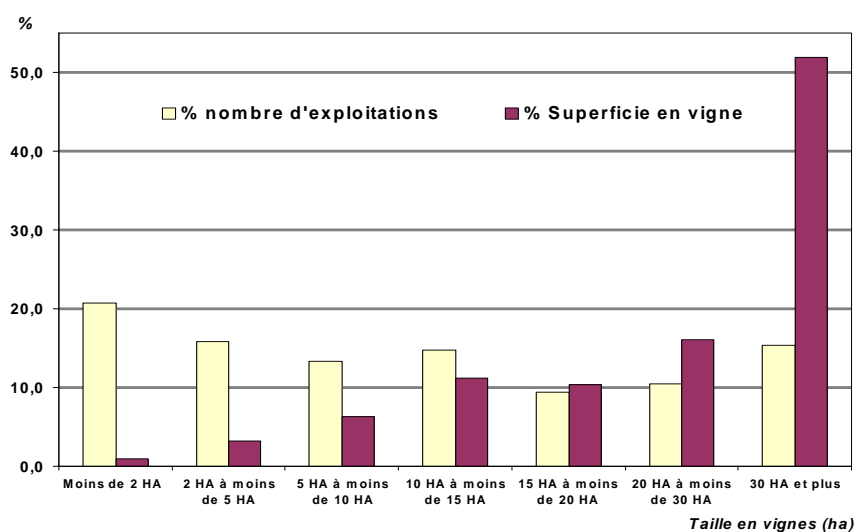
Concentration des surfaces viticoles

Les domaines d'au moins 30 ha rassemblent plus de la moitié des surfaces de vignes en 2000. La superficie moyenne en vigne progresse sensiblement à 19 ha en 2000 contre 15,5 ha en 1988. Ce sont les petites unités qui cèdent le plus de terrain : les moins de 2 ha s'effondrent de près de 70 %. Avec près de 450 unités ayant des vignes en 2000 – soit 7 180 ha –, le secteur de la viticulture se concentre fortement en douze ans : ils étaient 840 en 1988. Les viticulteurs commercialisant le produit de leur récolte, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une cave coopérative suivent la même tendance : 380 en 2000 contre 700 en 1988. Cette chute de 46 % est nettement supérieure à la baisse générale de 30 % du nombre d'exploitations en Corse.

310 viticulteurs spécialisés

Quatre viticulteurs sur cinq sont spécialisés en vigne (au moins les deux tiers de leur potentiel de production concerne le produit de la vigne). Ils cultivent 90 % du vignoble. Ces 310 producteurs s'orientent encore davantage vers les AOC : 170 le sont en vins d'appellation contre 135 pour les autres productions. La surface moyenne en vigne des viticulteurs spécialisés en AOC atteint 22 ha contre 18 ha en autres vignes.

Viticulteurs commercialisant selon la taille en vigne Plus de la moitié des vignes chez les 30 ha et plus



Source : AGRESTE- Recensement viticole 2000

Dynamisme des viticulteurs spécialisés en vins d'appellation

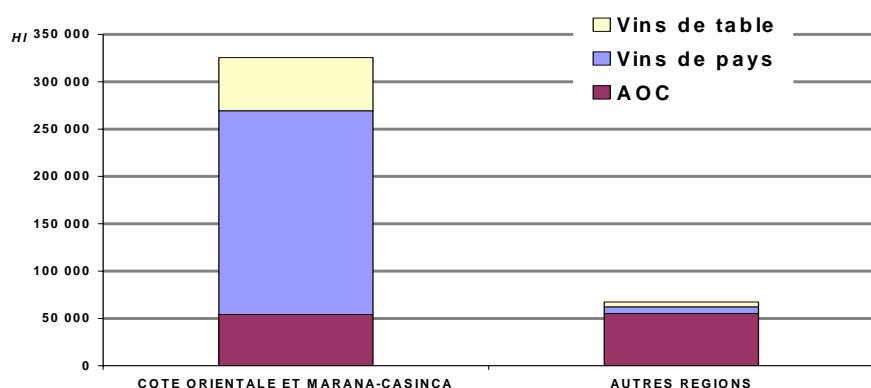
Alors qu'ils représentent 55 % des viticulteurs spécialisés, les producteurs de vins d'appellation cumulent les trois quarts du potentiel économique viticole insulaire. En effet, ces producteurs spécialisés rassemblent à la fois 87 % des superficies de vigne en AOC mais aussi 15 % en autres vignes (vins de pays et vins de table). Sur la récolte 2000, ils ont produit 47 % des volumes, soit 184 000 hl, dont 94 900 hl d'AOC, (87 % des volumes régionaux) 70 900 hl de vins de pays et 17 800 hl de vins de table (soit 32 % et 29 % de l'ensemble insulaire). Les besoins de main-d'œuvre salariée de ces viticulteurs atteignent 324 Unités de travail annuelles (UTA) dont environ 260 salariés permanents, et occupent ainsi la seconde place après les arboriculteurs (500 UTA).

Le dynamisme de la filière des neuf AOC corse est confirmé par une proportion de chefs d'exploitation de moins de 50 ans toujours supérieure à celle de l'ensemble des viticulteurs insulaires : 49 % des chefs des exploitations spécialisées en vins de qualité ont moins de 50 ans en 2000, contre 47 % pour l'ensemble des viticulteurs commercialisant.

En bref...

- 20 % des viticulteurs sont passés sous forme sociétaire et rassemblent 37 % des surfaces en vignes.
- 75 machines à vendanger en propriété sont recensées contre 66 en 1988.
- 225 viticulteurs possèdent une comptabilité de gestion et 130 sont au régime du réel ou réel simplifié
- Les surfaces de vignes cultivées en agriculture biologique étaient de 116 ha en 2000.
- Plus des trois quarts des volumes insulaires sont vinifiés en cave coopérative mais les caves particulières dominent en Corse-du-Sud.
- Les caves particulières ont vendu un quart de leur volume directement au consommateur, contre 40 % par le négoce ou les grossistes et 14 % par la grande distribution.
- Les capacités de stockage-vinification atteignent 451 000 hl chez les vigneron dont 70 % en capacité béton et 20 % en capacité inox.

Répartition géographique des productions viticoles Plus de 80 % en Côte orientale et en Marana/Casinca



Source : AGRESTE- Recensement viticole 2000

Les régions viticoles de Corse en 2000

Nebbio

Viticulteurs commercialisant : 35
 Surface vignes : 573 ha
 Age moyen des vignes : 17,6 ans
 Cépage dominant : **Nielluccio** : 49 %
 % vendange mécanisée : 7 %
 Production totale : 20 900 hl
(17 500 hl d'AOC)
 Exploitations vinifiant : 31
 % vinifié sur les exploitations : 81 %

Cap Corse

Viticulteurs commercialisant : 5
 Surface vignes : 61 ha
 Age moyen des vignes : 8,4 ans
 Cépage dominant : **Vermentino** : 36 %
 % vendange mécanisée : 0 %
 Production totale : 1 100 hl
(1 000 hl d'AOC)
 Exploitations vinifiant : 5
 % vinifié sur les exploitations : 100 %

Marana/Casinca

Viticulteurs commercialisant : 48
 Surface vignes : 521 ha
 Age moyen des vignes : 22,6 ans
 Cépage dominant : **Merlot noir** : 16 %
 % vendange mécanisée : 59 %
 Production totale : 28 700 hl
(4 800 hl d'AOC)
 Exploitations vinifiant : 3
 % vinifié sur les exploitations : 4 %

Côte orientale

Viticulteurs commercialisant : 200
 Surface vignes : 4 602 ha
 Age moyen des vignes : 10,4 ans
 Cépage dominant : **Nielluccio** : 23 %
 % vendange mécanisée : 85 %
 Production totale : 297 000 hl
(49 600 hl d'AOC)
 Exploitations vinifiant : 17
 % vinifié sur les exploitations : 11 %

Porto-Vecchio/Figari

Viticulteurs commercialisant : 10
 Surface vignes : 266 ha
 Age moyen des vignes : 16,8 ans
 Cépage dominant : **Sciaccarello** : 23 %
 % vendange mécanisée : 40 %
 Production totale : 9 700 hl
(8 500 hl d'AOC)
 Exploitations vinifiant : 4
 % vinifié sur les exploitations : 54 %

Balagne

Viticulteurs commercialisant : 21
 Surface vignes : 346 ha
 Age moyen des vignes : 22,6 ans
 Cépage dominant : **Nielluccio** : 24 %
 % vendange mécanisée : 31 %
 Production totale : 11 000 hl
(10 200 hl d'AOC)
 Exploitations vinifiant : 16
 % vinifié sur les exploitations : 95 %

Intérieur 2A et 2B

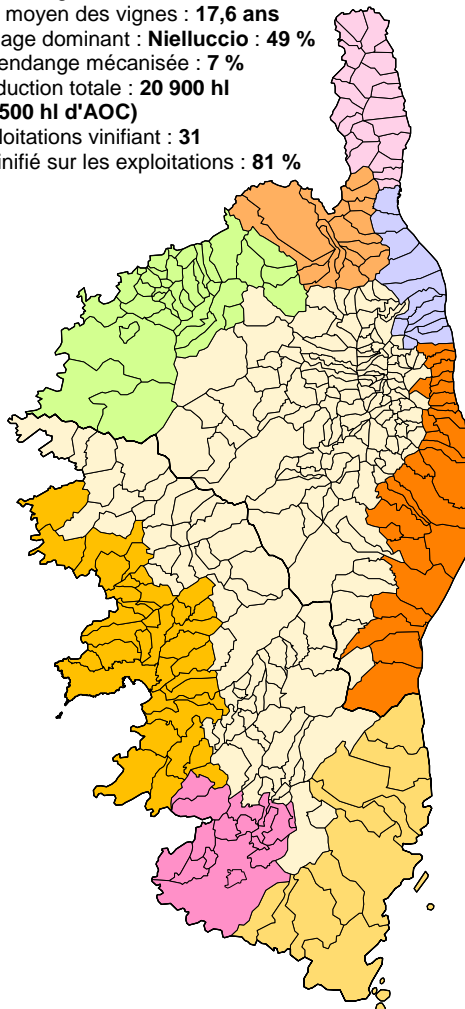
Viticulteurs commercialisant : 7
 Surface vignes : 114 ha
 Age moyen des vignes : 11 ans
 Cépage dominant : **Nielluccio** : 38 %
 Production totale : 5 800 hl
(3 100 hl d'AOC)

Ajaccio

Viticulteurs commercialisant : 33
 Surface vignes : 379 ha
 Age moyen des vignes : 20,3 ans
 Cépage dominant : **Sciaccarello** : 47 %
 % vendange mécanisée : 16 %
 Production totale : 11 300 hl
(9 300 hl d'AOC)
 Exploitations vinifiant : 20
 % vinifié sur les exploitations : 76 %

Sartène

Viticulteurs commercialisant : 17
 Surface vignes : 228 ha
 Age moyen des vignes : 17 ans
 Cépage dominant : **Sciaccarello** : 31 %
 % vendange mécanisée : 45 %
 Production totale : 7 900 hl
(5 800 hl d'AOC)
 Exploitations vinifiant : 8
 % vinifié sur les exploitations : 64 %



Les chiffres-clés 2000 de la viticulture corse

Source : AGRESTE- Recensement viticole 2000

Viticulteurs commercialisant	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse
Nombre de viticulteurs	62	314	376
Vignes (ha)	876	6 214	7 090
Age moyen vignes	18,4	12,3	13,1
Cépage dominant	Sciaccarello (37 %)	Nielluccio (24 %)	Nielluccio (22 %)
% vendange machine	30 %	71 %	65 %
Production (hl)	29 000	364 400	393 400
Dont AOC (hl)	23 600	86 200	109 800
Exploitations vinifiant	32	73	105
% vinifié sur exploitation	72 %	18 %	21 %



© Agreste Corse – octobre 2001

Pour en savoir plus : www.agreste.agriculture.gouv.fr

CIVAM de la région Corse
 7, Bd du Général de Gaulle
 20200 Bastia
 Tel : 04 95 34 12 75
 Fax : 04 95 32 63 57
 Crédit photos : CIV Corse

Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Corse
Centre de service régional et départemental de statistique agricole
 BP 187 20293 Bastia Cedex
 Tel : 04 95 32 84 17 – Fax : 04 95 32 64 50

Directeur de la publication : Patrice Devos
 Rédacteur en chef : Dominique Gendron
 Réalisation : CSRSA SDSA 2A- CIVAM de Corse
 Impression : Siciliano Ajaccio
 Dépôt légal : A parution
 ISBN : 2-11-090838-6
 Prix : 16,40 F/ 2,5 €